



F-4575 - DETERGENT DESINFECTANT ANIMAUX

NETTOYANT DESINFECTANT DOMAINES ELEVAGE ET VETERINAIRE

Fonctions BACTÉRICIDE, LEVURICIDE et VIRUCIDE

Très large spectre d'efficacité sur bactéries, levures, virus enveloppés & virus non enveloppés

Secteur d'activité biocide

Nettoie et désinfecte en présence de saleté, de sang et de protéines

TP3 : Hygiène vétérinaire

Nettoyant désinfectant sans aldéhyde, sans chlore actif

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE	1050 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Alcalin faible, non caustique
TENSION SUPERFICIELLE	31,5 dyne/cm à 1%
ODEUR	Non parfumé
COULEUR	Incolore à jaune clair

pH pur	Approx 12.9
pH à 1 %	Approx 11.2
POINT D'ECLAIR	68 °C non combustible
VISCOSITÉ dynamique	30 mPa.s (20°C)
VISCOSITÉ cinématique	22 mm ² .s (20°C)
VISCOSITÉ cinématique	6,9 mm ² .s (40°C)
PRESSION VAPEUR	23 hPa (20 °C)



Conforme pour PRODUCTION BIOLOGIQUE

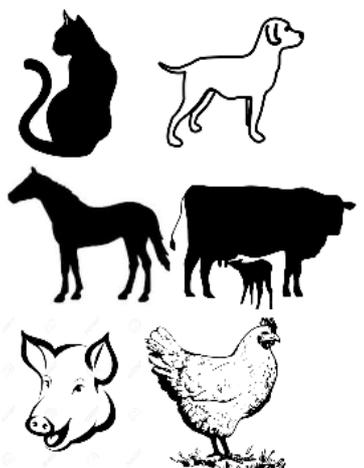
Utilisable mode de production biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Fait l'objet de nombreux tests pour très large activité de désinfection spécifiques domaine animalier :

Domaines vétérinaires - testées selon les normes européennes (EN)

Efficacité Bactéricide 	EN 1656 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C <i>P. aeruginosa ATCC 15442, S. aureus ATCC 6538, E. hirae ATCC 10541 and P. vulgaris ATCC 13315</i>	<table border="1"> <tr> <td>Dosage</td> <td>4 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>30 min</td> </tr> </table>	Dosage	4 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min	Conditions de saleté		
	Dosage	4 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min					
EN 14349 (surfaces non poreuses) Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C <i>P. aeruginosa ATCC 15442, S. aureus ATCC 6538, E. hirae ATCC 10541 and P. vulgaris ATCC 13315</i>	<table border="1"> <tr> <td>Dosage</td> <td>6 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>30 min</td> </tr> </table>	Dosage	6 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min				
Dosage	6 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min						
Efficacité Levuricide 	EN 1657 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C <i>C. albicans ATCC 10231</i>	<table border="1"> <tr> <td>Dosage</td> <td>2 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>30 min</td> </tr> </table>	Dosage	2 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min	Conditions de saleté		
	Dosage	2 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min					
EN 16438 Résultat (log 3), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C <i>C. albicans ATCC 10231</i>	<table border="1"> <tr> <td>Dosage</td> <td>2 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>30 min</td> </tr> <tr> <td>Dosage</td> <td>1 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>60 min</td> </tr> </table>	Dosage	2 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min	Dosage	1 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	60 min
Dosage	2 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min						
Dosage	1 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	60 min						
Efficacité Virucide 	EN 14675 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C <i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	<table border="1"> <tr> <td>Dosage</td> <td>3 %</td> <td>10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure</td> <td>30 min</td> </tr> </table>	Dosage	3 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min	Conditions de saleté En présence de substances interférentes Conditions de saleté		
	Dosage	3 %	10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure	30 min					
	Tests : Robert Koch-Institut et DW								
	Norovirus : <i>Feline calici virus (FCV)</i>	4 %	30 min						
	ECBO Virus : <i>Entérovirus E</i>	5 %	30 min						
		3 %	60 min						
	Poliovirus	5 %	15 min						
		4 %	60 min						
Adenovirus	4 %	30 min							
Rota virus	3 %	15 min							
Virus de la vaccine	2 %	5 min							
Polyoma Virus SV 40 (Papova Virus)	2 %	30 min							



Autres tests d'activité désinfectante

Efficacité
Bactéricide

EN 1276 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée : substances interférentes <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 1,5 % 3 g/l BSA	1,5 % 10 g/l Lait écrémé	1 % 10 g/l Saccharose	1,5 % 10 g/l Extrait de levure	5 min
EN 1276 (MRSA) Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée (albumine) <i>S. aureus</i> MRSA ATCC 33592	Dosage 1 % 3 g/l BSA 5 min				
EN 1276 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée (albumine) <i>L. monocytogenes</i> ATCC 15313, <i>S. typhimurium</i> ATCC 13311	Dosage 0,5 % 3 g/l BSA 5 min				
EN 13697 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine) <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 2,5 % 3 g/l BSA 5 min				
EN 13697 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)	<i>L. monocytogenes</i> ATCC 15313 1,5 % 3 g/l BSA 5 min <i>S. typhimurium</i> ATCC 13311 3 % 3 g/l BSA 5 min				
EN 16615 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 6 % 3.0g/l BSA + 3.0g/l Erythrocytes 5 min				
EN 1276 Résultat (log 5), en présence de faible charge organique (albumine) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 0,5 % 0.3 g/l BSA 10 min Dosage 0,25 % 0.3 g/l BSA 20 min				
EN 1276 modifiée Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine) <i>L. interrogans</i> (maladie de Weil)	Dosage 1 % 0.3g/l BSA 5 min				
EN 13697 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 0,5 % 0.3 g/l BSA 15 min Dosage 0,5 % 0.3 g/l BSA + 8,5 g / l lait écrémé pour <i>P. aeruginosa</i> 10 min				
EN 13727 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 2 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 5 min Dosage 1 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 60 min				
EN 13697 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 7 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 5 min Dosage 1 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 60 min				
EN 14561 Résultat (log 5), en présence de faible charge organique (albumine) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 2,5 % 0.3 g / l de BSA 15 min				
EN 16615 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage 6 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 5 min				

Efficacité
Levuricide

EN 1650 <i>C. albicans</i> ATCC 10231 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)	Dosage 0,5 % 3.0 g/l BSA 15 min				
EN 13697 <i>C. albicans</i> ATCC 10231 Résultat (log 3), en présence d'une charge organique élevée (albumine)	Dosage 2 % 3.0 g/l BSA 15 min				
EN 16615 <i>C. albicans</i> ATCC 10231 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine + érythrocytes de mouton)	Dosage 4 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 1 min				
EN 1650 <i>C. albicans</i> ATCC 10231 Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine)	Dosage 0,25 % 0.3 g/l BSA 10 min				
EN 13697 <i>C. albicans</i> ATCC 10231 Résultat (log 3), en présence de faible charge organique (albumine)	Dosage 0,25 % 0.3 g/l BSA 10 min				
EN 13624 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	Dosage 1 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 5 min Dosage 0,25 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 60 min				
EN 13697 Résultat (log 3), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	Dosage 3 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 5 min Dosage 1 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 60 min				
EN 14562 Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	Dosage 3 % 0.3 g/l BSA 15 min				
EN 16615 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	Dosage 4 % 3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes 1 min				

Données disponibles pour le nettoyage à action mécanique, conforme à la norme EN 16615 pour les allégations bactéricide et levuricide.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Zones médicales testées selon les normes européennes (EN)

Efficacité Virucide	EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Poliovirus</i> Type 1 souche LSc-2ab	Dosage 4 %	0.3 g/l BSA	30 min
		Dosage 5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	60 min
	EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Adenovirus</i> Type 5 souche Adenoid 75	Dosage 2 %	0.3 g/l BSA	15 min
		Dosage 2 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	60 min
		Dosage 4 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	15 min
	EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Murine</i> <i>Norovirus souche S99 Berlin</i>	Dosage 2 %	0.3 g/l BSA	5 min
		Dosage 2 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	15 min
	EN 16777 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Adenovirus Type 5 souche Adenoid 75</i>	Dosage 5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	60 min
	EN 14476 : 2013+A1 : 2015 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	Dosage 1 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min
	EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H7N9) Virus</i>	Dosage 0,5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min
EN 14476 : 2013+A1 : 2015 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H1N1) Virus</i>	Dosage 0,5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min	
EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Duck Hepatitis B (as a surrogate for Hepatitis B (HBV))</i>	Dosage 5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min	
EN 14476 Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine) <i>Virus corona bovin (BCoV) (comme substitut pour d'autres membres de la famille des coronavirus, y compris le MERS-CoV et le SRAS-CoV-2)</i>	Dosage 5 %	0.3 g/l BSA	1 min	
Après évaluation avec Poliovirus, Adenovirus et MNV (Murine Norovirus), ce produit peut être déclaré comme ayant des propriétés «virucides» selon EN 14476. Conforme à la norme EN 16777, test de surface virale. Le test EN 16777, introduit en 2016, est basé sur une méthodologie similaire à l'EN 13697.				
EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton). <i>Souche de Norovirus murin S99 Berlin</i>	Dosage 2 %	0.3 g/l BSA	5 min	
	Dosage 2 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	15 min	
EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton). <i>Adénovirus de type 5 souche Adénoïde 75</i>	Dosage 2 %	0.3 g/l BSA	15 min	
	Dosage 2 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	60 min	
	Dosage 4 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	15 min	
Efficacité Virucide contre les virus enveloppés	EN 14476 : 2013+A1 : 2015 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	Dosage 1 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min
	EN 14476 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H7N9) Virus (Virus de la grippe Aviaire)</i>	Dosage 0,5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min
	EN 14476 : 2013+A1 : 2015 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H1N1) Virus (Virus de la grippe A)</i>	Dosage 0,5 %	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	5 min
Efficacité Virucide contre les bactériophages	EN 13610 Résultat contre les bactériophages en présence de charge organique (lait écrémé 1%)	<i>Lactococcus lactis subsp. lactis phage P001</i>	3 %	15 min
		<i>Lactococcus lactis subsp. lactis phage P008</i>	3 %	15 min

Tests de compatibilité à 3 % à 20 °C pendant 30 jours sur échantillons de matériaux typiques utilisés pour les dispositifs médicaux (compatibilité des matériaux) :

Aluminium anodisé	Aluminium recouvert de technologie poudre	Acier doux nickelé	Acier martensitique poli
Acier inoxydable recouvert d'or	polyéthylène	Polyméthacrylméthacrylate	Céramique
Verres optiques en silicate	Lunettes optiques en polycarbonate	Revêtement de sol en polychlorure de vinyle	Matériau composite à base de carbure de tungstène et de nickel

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Enlevez les dépôts de souillures de la surface à désinfecter.
Diluez selon domaine d'application, effet biocide et temps de contact souhaités (voir tableaux tests d'efficacité sur documentation technique)

Domaines alimentaires, industriels et collectivités	de 0,25 à 6 %
Domaines vétérinaires	de 1 à 6 %
Zones médicales	de 0,25 à 6 %

Préparez une solution fraîche juste avant utilisation (remplacer toute solution devenant visiblement sale).

Appliquer sur la surface en passant une vadrouille ou en pulvérisation, verser et essuyer.

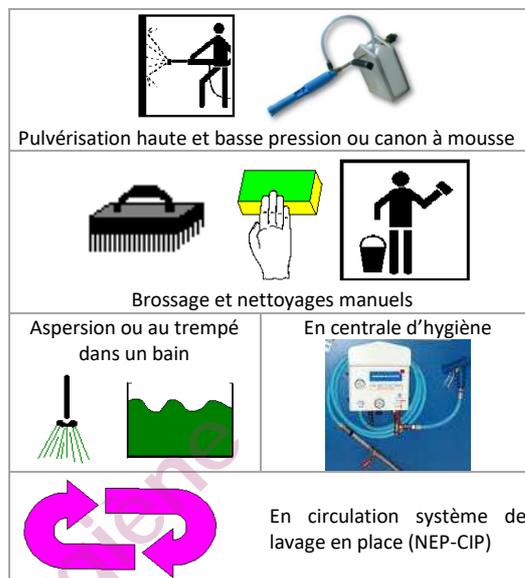
Utiliser 30 à 50 ml de solution/m² pour bien mouiller et laisser agir 5 à 15 minutes (ou plus suivant protocole choisi).

La surface doit rester humide pendant tout le temps de contact.

Rincer ou laisser sécher à l'air. Les surfaces désinfectées susceptibles d'entrer en contact avec les aliments doivent être rincées à l'eau potable. Le rinçage des sols n'est pas nécessaire sauf s'ils doivent être cirés ou polis.

Le produit ne doit pas être utilisé en combinaison avec d'autres biocides ou produits de nettoyage.

Vérifiez la compatibilité avec les surfaces en effectuant d'abord un test sur une zone peu visible.



Compatibilité des matériaux

Convient aux surfaces dures lavables. Comme les surfaces varient en qualité, l'adéquation du produit doit être vérifiée en effectuant d'abord des tests sur une petite zone peu visible. L'aluminium, le linoléum, le verre acrylique ou les surfaces revêtues de polymères peuvent être affectés en fonction de la concentration d'utilisation. Le PVC plastifié pourrait être décoloré. L'utilisation d'un désinfectant en plus des procédures de rinçage courantes est conseillée.

La désinfection des éléments suivants n'est pas conseillée: Linoléum, tubes PVC flexibles, surfaces revêtues de polymère et caoutchouc butyle de haute qualité. Le potentiel corrosif du produit contre les aluminium, les composés de carbure de tungstène-nickel limitent son utilisation pour la désinfection des dispositifs médicaux.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Composés d'eau, agent sequestrant, tensioactif, modificateur de pH, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium

Teneur garantie en matières actives : 69.3 g/Kg Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (DDAC)

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



• QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

Les exigences Niveau D (Niveau B + Désinfection) avec un désinfectant agréé et homologué pour le contact alimentaire POA – POV du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

RECOMMANDATIONS



DANGER

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Usage biocide TP 2, 3 et 4 : 69.3 g/Kg Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (DDAC)

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- désinfectants

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : Y1Y1-F004-U00Q-GJV3

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.